

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2018 VILLE DE ROUEN - CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 28 JUN 2018

Publication : 05/07/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



**BUDGET DE L'EXERCICE 2018  
DECISION MODIFICATIVE N° 1  
ADOPTION**

Le Conseil Municipal de la Ville de ROUEN, régulièrement convoqué par son Maire, s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de Ville, le jeudi 28 juin 2018.

La séance est ouverte à 18 h 10 par M. Yvon ROBERT, Maire, Président.

Sur sa proposition, M. Robert PICARD est désigné comme secrétaire de séance.

**PRESENTS** : M. Yvon ROBERT, Maire.

Mme Christine ARGELES, M. Jean-Michel BEREGOVOY, Mme Hélène KLEIN, M. Kader CHEKHEMANI (représenté par Mme Christine RAMBAUD jusqu'à son arrivée en séance à 20 h 11), Mme Christine RAMBAUD, M. Olivier MOURET, Mme Françoise LESCONNEX, Mme Caroline DUTARTE, M. Ludovic DELESQUE (représenté par M. Pierre LECOMTE jusqu'à son arrivée en séance à 20 h 25), Mme Céline MILLET, M. Manuel LABBE, Mme Sarah BALLUET (représentée par Mme Caroline DUTARTE après son départ de la séance à 20 h 36), M. Jean-Loup GERVAISE, Mme Florence HEROQUIN-LEAUTEY, M. Frédéric MARCHAND (représenté par Mme Fatima EL KHILI après son départ de la séance à 20 h 24), Mme Fatima EL KHILI, Adjoints au Maire.

Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, M. Pierre LECOMTE, Mme Hortense HECTOR, Mme Agnès LAHARY (représentée par M. Pierre LECOMTE après son départ de la séance à 23 h 24), M. Mamadou DIALLO, M. Didier CHARTIER, M. Christophe DUBOC, M. Cyrille MOREAU, M. Stéphane MARTOT, Mme Chloé ARGENTIN (représentée par Mme Anne-Amélie RAVACHE après son départ de la séance à 20 h 10), M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL (représenté par M. Yvon ROBERT jusqu'à son arrivée en séance à 18 h 54 et après son départ de la séance à 23 h 24), Mme Gwénaëlle CORNU-LE VERN (représentée par M. Olivier MOURET jusqu'à son arrivée en séance à 20 h 50), Mme Christine de CINTRE (représentée par Mme Christine RAMBAUD après son départ de la séance à 23 h 07), Mme Anne-Emilie RAVACHE, Mme Laura SLIMANI (représentée par M. Cyrille MOREAU après son départ de la séance à 20 h 55), Mme Régine MARRE (représentée par M. Jean-François BURES jusqu'à son arrivée en séance à 19 h 33), M. Patrick CHABERT, Mme Geneviève FARCIS-NOLLET, M. Bruno DEVAUX (représenté par Mme Régine MARRE après son départ de la séance à 22 h 38), M. Jean-François BURES, M. Pierre-Antoine PRIMONT, Mme Anne-Sophie DESCHAMPS, M. Robert PICARD, M. Jean-François BOLLENS, M. Guillaume PENNELLE, M. Jean-Pierre TREDET, Conseillers Municipaux.

076-217605401-20180712-61-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2018  
Publication : 05/07/2018

**REPRESENTES** : M. Bruno BERTHEUIL (représenté par M. Jean-Loup GERVAISE), Adjoint

au Maire

Pour l'"autorité Compétente"

M. Gérard LARTIGUE (représenté par M. Jean-Michel BEREGOVOY), M. Guy PESSIOT

(représenté par Mme Christine ARGELES), M. Kader FEHIM (représenté par Mme Christine de CINTRE), Mme Béatrice BOCHET (représentée par M. Christophe DUBOC), M. Djamel BOUALI (représenté par Mme Hortense HECTOR), M. Matthieu CHARLIONET (représenté par M. Didier CHARTIER), M. Jack DUVAL (représenté par M. Bruno DEVAUX), Mme Marie-Hélène ROUX (représentée par M. Pierre-Antoine PRIMONT), Mme Claire PRADEL (représentée par M. Guillaume PENNELLE), Mme Françoise COMBES (représentée par Mme Agnès LAHARY), Mme Marlène MAMEAUX (représentée par Mme Geneviève FARCIS-NOLLET), Conseillers Municipaux.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2018 VILLE DE ROUEN - CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 28 JUIN 2018

Publication : 05/07/2018

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



**BUDGET DE L'EXERCICE 2018  
DECISION MODIFICATIVE N° 1  
ADOPTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Sur le rapport de Mme Emmanuèle JEANDET-MENGUAL, Conseillère Municipale déléguée,

VU :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- L'instruction comptable et budgétaire M.14,
- La délibération du 22 janvier 2018, relative à l'adoption du budget primitif 2018,
- La délibération du 28 juin 2018, relative au compte administratif 2017,
- La délibération du 28 juin 2018, relative à l'affectation du résultat de fonctionnement constaté au compte administratif 2017.

CONSIDERANT :

- Qu'il y a lieu d'ajuster les crédits ouverts au budget 2018,
- Qu'il y a lieu de reprendre les résultats de clôture 2017 du budget principal de la Ville, ainsi que des budgets annexes de l'Étincelle et des locations immobilières aménagées assujetties à la T.V.A.

076-217605401-20180712-61-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2018

Publication : 05/07/2018

APRES EN AVOIR DELIBERE :

1.- adopte la décision modificative n° 1 pour l'exercice 2018, arrêtée, tant en recettes qu'en dépenses, à :

Pour l'autorité Compétente  
par délégation



- + **14.589.621,42 €** pour le budget principal, (dont mouvements d'ordre : + 9.324.989,61 €),  
- + **237.899,84 €** pour le budget annexe de l'Etincelle (dont mouvements d'ordre : + 2.749,88 €),  
- + **2.430.348,49 €** pour le budget annexe des locations immobilières aménagées assujetties à la T.V.A. (dont mouvements d'ordre : + 317.692,58 €),

2.- autorise l'ajustement des crédits en dépenses et en recettes, conformément aux états annexés à la présente délibération,

3.- adopte les tableaux des Autorisations de Programme (A.P.) et des Crédits de Paiement (C.P.) modifiés.

La délibération est adoptée.

(41 voix pour : groupe des élus socialistes et apparentés, groupe Décidons ROUEN Citoyenne et Ecolo, groupe des élu-es communistes membres du Front de Gauche)

(14 voix contre : groupe Les Républicains, groupe ROUEN au Centre, élue MoDem, groupe ROUEN Bleu Marine)

FAIT A ROUEN, en L'HOTEL DE VILLE, les jour, mois et an susdits.

p. extrait conforme  
LE MAIRE DE ROUEN,

suivent les signatures,